

Communiqué du CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société Immobilière Tunis-Séoudienne -SITS- et du public que la société PARTNER INVESTMENT, détenant de concert avec la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS une part de 27,98% du capital de la SITS, a acquis en bourse en date du 24 novembre 2020, 2 354 437 actions représentant 15,09% du capital de la société SITS, franchissant ainsi de concert le seuil de 40% du capital de ladite société.

En conséquence, le CMF, en application des dispositions de l'article 7 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, envisage de soumettre les sociétés PARTNER INVESTMENT et FOUNDERS CAPITAL PARTNERS de procéder à une Offre Publique d'Achat obligatoire visant le reste des actions SITS qu'elles ne détiennent pas.

L'avis d'ouverture de l'offre publique d'achat fera l'objet d'une publication ultérieure au Bulletin Officiel du CMF.

La cotation des titres SITS reprendra le lundi 30 novembre 2020.